

# LE PÈRE PEINARD



Réflexes

HEBDOMADAIRES  
d'un

GNIAFF

ABONNEMENTS France  
Un an ..... 6 f 5  
Six mois ..... 3 5  
Trois mois ..... 1 50

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris

ABONNEMENTS Extérieur  
Un an ..... 8 f 5  
Six mois ..... 4 5  
Trois mois ..... 2 5

## Le Crime de Barcelone

### HUIT CONDAMNÉS A MORT

### 40 A VINGT ANS -- 27 A HUIT ANS !



#### LE GRAND CRIME!

C'est chose baclée, nom de dieu !  
La sinistre fumisterie du Conseil de guerre de Montjuich est accomplie.  
Le verdict est rendu !  
Comme le leur a seriné le *fiscal*, les juges-militaires ont FERMÉ LES YEUX A LA RAISON ! Ces brutes galonnées n'ont pas prêté attention aux clameurs d'innocence qu'indistinctement ont fait entendre tous les accusés ; ils n'ont rien voulu savoir de la vérité et leur verdict a eu pour base la haine féroce qu'ils ont du populo — et non le plus léger examen des faits.  
Les désirs du *fiscal* n'ont pas été écoutés en plein : le nombre des condamnés à mort a été réduit de vingt-huit à huit.  
Qu'importe le nombre ! Le crime est le même. N'auraient-ils fait qu'une unique victime, ces monstres n'en seraient pas moins exécrables.

D'ailleurs, ce serait nous monter salement le job que de mettre ce semblant de modération, dans l'administration de la mort, sur le compte d'un restant de pudeur ou d'une bribe d'humanité.

Pudeur,.... humanité,.... et autres sentiments qui différencient les hommes des tigres sont complètement de sortie chez les inquisiteurs espagnols !

Si les bandits n'ont prononcé que huit condamnations à mort, c'est tout simplement parce qu'ils ont flairé qu'une plus forte dose dépasserait la limite de l'horrible que peut patiemment endurer l'Europe. S'ils fussent allés au-delà, de partout, — même de chez les plus enragés réacs, — auraient jailli contre l'Espagne des hurlements d'indignation.

Donc, il n'y a pas à savoir gré aux monstres de leur hypocrite modération : s'ils n'ont pris que huit condamnés à mort, sur les vingt-huit que leur offrait le *fiscal*, c'est qu'ils n'ont pas osé faire pire !

Les séances du conseil de guerre se sont dévidées dans le secret le plus absolu : tout y était maquillé d'avance et les plus minutieuses précautions étaient prises par les bourreaux pour que rien ne perce au dehors, — hormis ce que voudraient les inquisiteurs.

Ni public, ni journalaux, — personne n'a pu pénétrer aux séances !

Les maigres compte-rendus qu'ont publié les journaux bourgeois leur ont été fournis, mot à mot, par les juges eux-mêmes. Inutile d'ajouter que ces compte rendus ne sont qu'un infect ramassis de mensonges.

On a raconté que les accusés se sont déclarés coupables.... que quelques-uns ont dénoncé des complices....

Mensonge et infamie que tout ça !  
Oui, précédemment, durant l'instruction, quand les malheureux ont subi la torture, quelques-uns n'ont pu résister aux souffrances et des aveux et des déclarations, aussi baroques que fausses, leur ont été arrachées.

S'ils eussent pu résister à la douleur, le procès n'aurait probablement pas eu lieu et les pauvres bougres se seraient trouvés dans la même situation qu'un des prisonniers qui restent à Montjuich, — Gana. Celui-ci a été torturé aussi affreusement qu'Ascheri et les autres, mais doué d'un tempérament de fer, il n'a pas bronché sous les supplices ! A toutes les questions des inquisiteurs il a répondu par des négations tellement formelles, qu'on n'a rien pu stipuler contre lui. C'est pourquoi les juges l'ont laissé de côté et ne l'ont pas impliqué dans le procès.

Quoique ça, il est toujours à Montjuich, — et le pauvre bougre n'a pas grandes chances d'en sortir !

C'est l'habitude des inquisiteurs de ne

jamais remettre en liberté les malheureux qu'ils ont torturé. Ceux-là sont foutus ! On les fait disparaître d'une façon ou d'une autre, — soit en les envoyant au bagne, soit en les laissant pourrir dans un cachot, soit en les tuant sous un prétexte quelconque.

—o—  
En dehors des déclarations arrachées aux accusés par la torture, le conseil de guerre n'a pu stipuler contre personne la plus petite accusation.

Rien ! Pas même un soupçon de culpabilité. Et, qui plus est, toutes les déclarations antérieures que la souffrance avait fait balbutier aux torturés, ceux-ci les ont renié en plein tribunal, — tous ont affirmé leur innocence !

Le prétendu lanceur de la bombe, Ascheri, a affirmé — avec toute l'énergie qui lui reste — que les tourments seuls ont pu l'obliger à se dire coupable.

De même, les autres principaux accusés, comme Molas, Nogués — qui ont inconsciemment servi d'accusateurs, en bredouillant dans les supplices des aveux incohérents, — ont, eux aussi, protesté de leur innocence complète et déclaré que tout ce qu'ils ont avoué antérieurement leur a été extirpé par la torture.

Et nul doute n'est possible ! Les co-accusés de ces malheureux ont vu sur eux les traces des supplices auxquels les ont soumis les inquisiteurs. Ils ont vu Ascheri, Molas, Nogués, Mas et quelques autres, la face tuméfiée, les lèvres déchirées et brûlées au fer rouge, les oreilles en lambeaux, les mains sillonnées de larges brûlures et les doigts tout sanglants et sans ongles !

L'un d'eux a pu recueillir un des ongles qui lui ont été arrachés et le faire sortir de Montjuich. Cet ongle, actuellement à Madrid, a été promené dans plusieurs rédactions de quotidiens bourgeois, — et la gouvernance espagnole n'a pas pipé mot ! Elle l'avait pourtant belle pour démentir les tortures, — il suffisait d'une minime enquête pour établir la vérité.

L'un des plus affreusement torturés, Mas, est aujourd'hui tombé — à la suite des tourments subis, — dans l'hébétéude complète : il ne reconnaît personne et répond « oui » ou « non » sans savoir pourquoi. Sa raison n'a pu résister !

—o—  
A l'ouverture du conseil de guerre, l'un des juges a lu l'acte d'accusation avec la kyrielle des fausses déclarations arrachées aux accusés.

Ensuite, le fiscal a débagoulé son infernal réquisitoire : il a conclu en réclamant ses vingt-huit condamnés à mort et a seriné aux juges qu'ils devaient fermer les yeux à la raison et, malgré le manque de preuves, considérer tous les accusés comme coupables.

Après ce monstre, les défenseurs ont eu la parole : leurs plaidoiries ont été dérisoires. Il n'en pouvait pas être autrement ! En effet, ils avaient été obligés de soumettre leur défense complète à l'approbation du juge et celui-ci avait biffé, sans façon, les passages et les arguments qui lui déplaisaient.

Malgré toute cette farce, qui serait bougrement ridicule si elle n'était pas sinistre, tous les défenseurs, — moins un, — ont demandé l'acquiescement pur et simple des accusés, faute de preuves.

Pour que des officiers — qui ne sont foutre pas anarchistes ! — aient, dans les conditions tout à fait spéciales où ils étaient placés, réclamé l'acquiescement des victimes qu'on leur avait donné à défendre pour la frime, il faut vraiment que l'innocence de ces malheureux creve les yeux !

Ce n'est que quand les officiers-défenseurs ont eu fini leurs jaspings que les accusés ont pu dire quelques mots : le jugeur leur ayant demandé ce qu'ils avaient à ajouter, tous ont protesté contre les infamies commises.

Ascheri a, à nouveau, proclamé son innocence et répété que, seules, les horribles tortures qu'il a subies l'ont obligé à se déclarer

l'auteur ; il a aussi ajouté que les accusations portées par lui contre de prétendus complices lui ont été arrachées par les mêmes procédés et sont complètement fausses.

Nogués, Molas et les quelques autres qui, par leur aveux, ont servi à échaffauder l'accusation ont également fait de semblables déclarations et affirmé leur innocence.

Et foutre, les pauvres gens ne se sont pas privés de maudire leurs bourreaux !

Malgré que rien n'en ait percé, malgré que la presse bourgeoise n'ait osé rien en dire, il est certain que les séances du conseil de guerre ont été bougrement mouvementées. Quelques quotidiens ont tout juste annoncé, avec prudence, que de graves incidents s'y sont déroulés.

Dam, ça ne fait pas de doute !

On peut s'imaginer que les pauvres malheureux n'ont pas voulu, — kif-kif des moutons bêlants, — se laisser trimballer à l'abattoir sans hurler leur indignation et cracher leur mépris à la gueule des bourreaux. Ils ont sûrement fait tout le fouan dont ils étaient capables ! Ils ont dû, avec l'énergie du désespoir, traiter leurs tortionnaires selon leurs mérites et les mettre au défi de juger le procès au grand jour.

Ce que les monstres ont dû s'entendre flageller d'épithètes infâmes !

—o—  
Que pouvaient foutre aux inquisiteurs les clameurs et les malédictions de leurs victimes ?

Ils ne se sont pas laissés influencer. Rien ne fait rien à ces ignobles bandits ! On peut les qualifier d'assassins et de bourreaux, — c'est pas ça qui leur fait perdre contenance !

Pour un peu, ils s'enorgueilliraient d'être des monstres, — ça les distingue du commun des mortels !

Ils ne se sont pas effarouchés des cinglantes épithètes que les accusés leur ont craché à la face. Tant bien que mal ils ont rétabli l'ordre, — après quoi ils ont rendu leur verdict.

Les huit condamnés à mort sont : Ascheri, Molas, Nogués, Vilas, Pons, Viletta, Suner et Mas.

Deux de ces malheureux sont français : Ascheri et Pons.

Quarante ont ramassé vingt ans de travaux forcés ;

Vingt-sept, huit ans de prison !

Seuls, quatre accusés ont eu la sacrée veine d'être acquittés. Ceux-là peuvent se vanter de revenir de bougrement loin ! Parmi eux se trouve la brave camarade Teresa Claramunt qui, pas une minute, n'a renié ses convictions anarchistes.

—o—  
Et maintenant, cette fournée de victimes va-t-elle satisfaire les inquisiteurs ?

Huit condamnés à mort !  
Quarante à vingt ans de bagne !  
Vingt-sept à huit ans !

Il semble qu'avec un tel chapelet, ces monstres devraient être assouvis !

En sera-t-il ainsi ? Leur soif de sang populaire sera-t-elle étanchée ?

Nom de dieu, ce serait à souhaiter.

Hélas, il y a bougrement à craindre qu'on ne soit pas au bout ! Il reste encore, enterrés dans les cachots de Montjuich, bien près de trois cents pauvres bougres.

Quel sort leur réservent les bourreaux ? Evidemment les inquisiteurs ne diront jamais « assez ! »

Jamais ils ne s'arrêteront dans leur infâme besogne ! Qu'on le sache : s'ils l'osent, ils feront de nouvelles victimes.

Pour les tenir en respect, pour les faire reculer, pour leur faire rentrer les griffes, il faudrait que des clameurs d'indignation se lèvent de partout, que l'horreur pour ces abominables bandits se manifeste coléreuse.

Or, en ce qui concerne les Espagnols, les nouvelles qui arrivent de la péninsule ne les montrent guère bouillonnants.

Le populo, tenu dans l'ignorance complète des monstruosité commises, est excusable.

On n'en peut dire autant de tous les merles de la bourgeoisie qui, en guise de gardénia,

arborent à leur boutonnière, des sentiments humains.

Certes, des sympathies se sont déjà manifestées pour les prisonniers ; mais, au lieu de s'étendre à tous, elles ont particulièrement visé les accusés d'origine bourgeoise ; pour ceux-là, les philanthropes ont plaidé les circonstances atténuantes, — et ils n'ont pas eu un mot de pitié pour les prolos aux pattes noires.

Pourtant, les uns sont aussi innocents que les autres !

La franc-maçonnerie, puissante en Espagne, ne s'est interposée que pour ses affiliés. Etre franc-maçon, par le temps qui court, est, là-bas, une bonne cuirasse.

L'administrateur de la revue *Ciencia Social*, qui paraissait à Barcelone, Cayetano Oller, ouvrier typo, à qui on n'a pu reprocher rien autre que d'avoir édité ce flambeau, a écopé de vingt ans de bagne.

Il n'est pas franc-maçon !... C'est à cela qu'il doit d'avoir été condamné.

Eh foutre, la franc-maçonnerie espagnole a perdu là une riche occasion de se montrer magnanime.

Pourquoi ne s'est-elle pas entremise ? Elle pouvait le faire et son intervention énergique eut été efficace.

Est-ce encore la haine de classes qui, jusque sur le banc des accusés, a poussé ces bourgeois à faire deux catégories ? Au lieu de ne voir dans les victimes qu'un bloc dont nul ne peut être détaché, elle s'est appitoyée sur les accusés sortis de ses rangs — et a négligé d'élever la voix pour les infimes prolos.

C'est mal !  
Oui, francs-maçons et philanthropes, ces façons d'opérer sont bougrement vilaines !

Si vous tenez à réparer votre faute, il n'est que temps !

Faites un bacchanal monstre, gueulez à pleins poumons votre indignation, faites un boucan tel qu'on n'entende que vous !

Et, cette fois, intéressez-vous à tous les prisonniers, — sans faire cas du vêtement qu'ils portent !

Si épaisses que soient les murailles de Montjuich, la vigilance des garde-chiourmes n'a pu étouffer les râles des victimes.

Quelques prisonniers ont pu — par divers moyens — communiquer avec le dehors, et c'est ainsi qu'a été livré à la publicité un récit, écourté forcément, des atrocités qu'ils ont souffert.

Seuls, Ascheri, Molas, Nogués, Mas et quelques autres ont été tenus tellement serrés — toujours bouclés dans les cachots les plus affreux, — que la moindre communication leur a été impossible.

Ce qu'on a appris sur leurs supplices a été connu par les lettres du gardien, que les camarades connaissent, et par les manifestations qu'ils ont faites au conseil de guerre.

Outre les supplices déjà notés, en voici un qui prouve que — quoique amis de l'obscurantisme — les inquisiteurs espagnols ne négligent pas d'appliquer la science à la torture.

Le pauvre Luis Mas, qui a perdu la raison à la suite du martyre qu'il a enduré, a, entre autres supplices, été soumis au *casque électrique* : on lui a fourré la tête dans une calotte métallique, reliée par des fils à des piles et, en interrompant et rétablissant le courant (trop faible pour tuer) on le soumettait à une douleur épouvantable.

Ce qui s'est pratiqué à Montjuich est tellement infernal que des soldats, qui y montaient la garde ont déserté, — et ils ont déclaré que ce sont les cruautés commises par les bourreaux qui les ont déterminé à foutre le camp.

D'autre part, des ouvriers maçons de Barcelone qui ont travaillé au château de Montjuich ont raconté que, continuellement, ils entendaient les épouvantables cris des malheureux torturés.

Est-il utile d'ajouter des ruminades au récit de ces horreurs ?  
Je ne le pense pas, nom de dieu !  
Les faits parlent !

Ces monstruosités sont — avant tout — un crime de la bourgeoisie espagnole.

Pourtant, y a mèche d'y trouver des auteurs directs : ce sont trois abominables crapules, — trinité infernale, — qui symbolise d'horrible façon : l'Autorité, le Capital, la Religion.

Autorité : le ministre Canovas.  
Capital : le marquis de Comillas.  
Religion : l'évêque de Barcelone.

—o—

Canovas est le président du conseil des ministres ; une brute sanguinaire qui, s'il l'osait, tous les matins, commencerait sa journée par une assommade de prolos. C'est le bandit de la restauration monarchique. C'est lui qui, avec Martinez Campos, a étranglé la république espagnole, en 1875.

—o—

Le marquis de Comillas, le Rothschild espagnol, est le plus gros salaud de la société des Pères de Famille.

Cette immonde association s'occupe activement de la création de cercles catholiques ouvriers, et cela, à deux fins : primo, pour abrutir les jeunes générations et former des esclaves dociles ; deuxième, pour s'y procurer de la chair fraîche.

Car, en bons cagots, les Pères de famille en pincent tous pour la terre jaune, c'est des esthètes numéro un.

Ces pores se voilent la face quand garçons et filles se bécoitent sans l'autorisation du curé, ils empêchent qu'on étale aux vitrines des images pornographiques, — par contre, dans leurs écuries princières, y a pas de vice infâme auquel ils ne s'adonnent.

L'association des Pères de famille est une nouvele forme du jésuitisme, appropriée à l'exploitation capitaliste.

Hein, sont-ils assez écoeurants, ces pores !

Le marquis de Comillas qui est un des ornements de cette infection est le principal proprio de la société maritime la Transatlantique. C'est lui qui, aux frais de la gouvernance, transporte les troubades espagnols à Cuba et aux Philippines.

Ce crapulard touche 250 francs par soldat. Or, il ne dépense pas 40 francs pour chacun, tellement il les nourrit mal et les empile dans les bateaux ; donc, son patriotisme lui rapporte 210 francs par tête de troubade.

Il est vrai que sur ces 210 balles, il y a à déduire les pots-de-vin qu'empoche Canovas.

Le Comillas est encore plus bête que crapule : il est l'incarnation de l'imbécillité, du vol, du capitalisme et du jésuitisme le plus répugnant.

—o—

L'évêque de Barcelone, Jaime Catala, est connu pour ses débauches sans nom.

C'est à lui qu'est due la condamnation de Corominas (un des anarchos condamnés à vingt ans) à qui il ne pardonne pas d'avoir été un des plus ardents manifestants parmi les étudiants qui, il y a un peu plus de deux ans, lui cassèrent toutes les vitres de son palais. Il s'agissait de protester contre l'exclusion d'un professeur de l'Université, accusé d'être libre-penseur.

Cet ensoutané a été relancer le général Despujols et lui a seriné de ne rien négliger pour faire tuer Corominas.

Tout le monde sait ça à Barcelone !

—o—

C'est donc cette hideuse trinité : le ministre, le capital et l'évêque qui a manigancé la grande conspiration dont le résultat sera l'exécution des huit condamnés à mort, l'envoi au bagne de plus de soixante autres... sans compter les victimes dont le sort n'est pas encore fixé !

Pour atteindre son but, cette trinité crapuleuse a mis en mouvement des larbins comme le général Despujols et le colonel Marzo (que sa cruauté a fait surnommer, par les soldats, Philippe Second.)

Outre ces brutes galonnées, qui ont manipulé le conseil de guerre, y aurait à citer toute la racaille policière ; dans le tas, prenons, avec des pincettes, Narciso Portas, le bourreau des bourreaux, le chef des torturiers et ses sous-ordres Freixa, Tressols et Bel.

Quel enfer a donc vomi ce brelan de monstres ?

On ne le sait que trop, mille tonnerres !

Cette pourriture sanguinaire est sortie des jésuitières : c'est les fils chéris de l'Eglise.

Et foutre, ne nous montons pas le bobé-chon : demain, toute la clique de l'abbé Garnier ferait pire que les Narciso Portas et les colonel Marzo, — s'ils en avaient le pouvoir.

Tenons-nous le pour dit !

## LETTRE D'UN GEOLIER DE MONTJUICH

Le geolier dont les copains ont lu la babillarde dans l'avant-dernier numéro a repiqué au truc ; voici la lettre qu'il vient d'envoyer à nouveau à l'Intransigeant.

Barcelone, 16 décembre.

Monsieur le rédacteur,

Les séances du conseil de guerre ont duré cinq jours, et ont été tenues secrètement.

Le premier jour, le juge a donné lecture du dossier de l'affaire, plein d'exagérations et de faussetés.

Le deuxième jour, le « fiscal » a lu l'accusation contre les prévenus en les traitant de « bêtes féroces » et de « criminels acharnés ». En terminant sa lecture, il a déclaré qu'il fermait les yeux à la raison (on s'en aperçoit !) et demandait la mort pour vingt-huit d'entre eux, et les travaux forcés à perpétuité pour les autres.

Le troisième jour, le président du tribunal a demandé aux accusateurs s'ils soutenaient leurs dépositions et ceux-ci les ont modifiées quelque peu. Après quoi, on a commencé la lecture des défenses présentées par des militaires. Cette lecture a duré jusqu'au matin du cinquième jour. Presque tous les défenses ont demandé l'acquiescement de leurs clients.

Le soir du cinquième jour, tous les accusés ont comparu devant le tribunal et tous ont protesté de leur innocence avec la dernière énergie.

Tomas Ascheri a dit qu'il avait été forcé, par d'horribles tortures, à se déclarer auteur de l'explosion de la rue de Cambios Nuevos.

Francisco Callis a dit que, par les tortures, le juge a fait un procès tout de mensonges et d'iniquités.

Antonio Nogués a dit que tout ce qu'il a déclaré était faux. Il a demandé un médecin pour faire constater sur son corps les blessures produites par les fers brûlants et les autres instruments de torture.

Jose Molas a déclaré qu'il avait subi d'horribles tortures et été forcé d'accuser d'autres innocents.

Luis Mas est devenu imbécile par suite de ces tortures inquisitoriales et il a perdu la notion de tout.

Et ainsi de suite, tous ont déclaré avoir été victimes de terribles supplices et de fausses accusations.

On ne peut savoir ce qu'il arrivera, mais il est certain que la condamnation d'un seul de ces malheureux serait, dans ces circonstances, la plus grande des injustices.

Voici les noms des gendarmes qui ont été les exécuteurs des tortures, sous les ordres du lieutenant Narciso Portas :

José Mayans, chargé d'appliquer les mordazas (bâillon) et les instruments pour comprimer la tête et arracher les chairs des lèvres, du cou et des tempes. Il ordonne aussi les coups de fouet que les autres gendarmes donnent pour faire marcher continuellement les prisonniers sans dormir, manger ni boire ;

Manuel Carreras, qui applique des fers brûlants dans les chairs ;

Iturcio Estorqui, chargé de tordre les organes sexuels avec des morceaux de roseau et des cordes de guitare.

Quand ces bourreaux doivent être relevés, les suivants viennent les remplacer :

Félix Carran, Rafael Mayans, Cirilo Ruiz, Leon Lopez et le brigadier Botas.

Je vous prie d'insérer les noms de ces exécuteurs des bourreaux et de recevoir l'expression de la reconnaissance de tous les malheureux prisonniers.

Veillez agréer, etc.



## Salade d'horreurs !

Cette semaine, à l'Aquarium, il a été question de désarmement.

Comme de juste, la radicanaille et les opportunistes, ont voté contre. C'est pourtant une guitare dont ils ont pincé sous Badingue.

Il est vrai qu'alors, ces jean-foutre ne tenaient pas la queue de la poêle où frit le populo : c'était d'illustres inconnus, aux dents longues, cherchant tous les biais pour se faire mousser et se rendre intéressants.

Aujourd'hui, devenus de gros matadors, y a plus que l'augmentation des impôts qui les passionne.

Pourtant, le désarmement serait bougrement bien accueilli ! Car, malgré qu'il semble que nous vivions en paix, le populo est continuellement victime de la guerre.

En effet, les brutes galonnées ne désarment jamais !

Continuellement, sans fin ni cesse, les vieilles badernes font une guerre acharnée aux prolos qui leur tombent sous la coupe.

Si on faisait l'addition, des victimes de la guerre entre peuples, et de la guerre des galonnards contre les inférieurs, puis qu'on compare les deux, on trouverait avec épatement que les victimes des galonnards sont plus nombreuses !

C'est qu'ils ne lésinent pas les sabreurs !

Tant pis pour les pauvres bougres : la pitié et la douceur des mœurs sont des machines inconnues au bataillon.

Y a pas longtemps, — même dans les journaux bourgeois, — on a fait un pétard monstre autour de la condamnation à mort d'un troubade lyonnais, Surrel, qui, torturé par un capitaine, se jeta sur lui dans une minute d'exaspération et l'égratigna avec la lame d'un canif de quat' sous.

Cette condamnation à mort était d'autant plus monstrueuse qu'outre les tortures qu'a endurées le malheureux (ligottage entre deux arbres, ficellement des mains et des bras), il n'a pas la caboche solide et est un peu maboul.

Pour éviter le renouvellement des clamours d'indignation qui, à cette occase, ont fasé un peu partout, la souche ministérielle nommée Billot a mis en chantier la crapuleuse loi qui collera tous les civils, jusqu'à 45 ans, sous la coupe des conseils de guerre.

Et pour prouver catégoriquement que, dans l'armée, on se fout de l'opinion publique bougrement plus que d'un bouton de guêtre, les galonnards lyonnais ont recondamnés Surrel à mort.

Nom de dieu, je m'en demande comment on s'y prendra pour le tuer deux fois ?

Le pauvre Surrel était bouclé à la prison des Recluses, dans une cellule noire d'où il ne sortait jamais. Voulant, avant d'être tué, jouir d'un peu d'air et de lumière, il a bousculé un surveillant pour s'élançer dans la cour.

Pour cela, — rien que pour cela ! — le malheureux a repassé en conseil de guerre et, pour la deuxième fois, a été condamné à mort.

Ce verdict est d'autant plus abominable que le surveillant bousculé, le sergent Guidicelli a affirmé au conseil que « jamais Surrel ne l'a insulté, qu'il était toujours doux et calme. »

Eh oui, il faut vraiment qu'il ait été doux comme miel, Surrel, pour qu'un chaouch, trié sur le volet — et qui est d'une race pas tendre pour les détenus, — vienne ainsi proclamer devant les galonnards l'innocence de leur victime.

Innocent ou pas, la loi militaire s'en fout, — ses exécuteurs aussi !

Donc une deuxième peine de mort a été administrée à Surrel.

Si ce n'était pas si féroce et monstrueux, ce serait le comble de l'idiotie.

—o—

Et Surrel n'est pas une exception, hélas !

C'est continuellement que les supérieurs usent et abusent du droit de torturer les troubades que leur donne le galon.

Pas plus tard que la semaine dernière, à El-beuf, un major vient de laisser crampser le soldat Dajon, musicien au 129<sup>e</sup> lignard.

Ce troufion, grelottant de fièvre, presque mourant, a été forcé de se lever de son plumard pour une inspection.

Il en est mort vivement : le surlendemain, le pauvre fieu tournait de l'œil !

Le galonnard, cause de son décès, peut rou-

pillier en paix : les juges militaires ne l'inquiéteront pas ! Autant ceux-ci se montrent féroces quand ils n'ont devant eux que de simples griffetons, autant ils sont bons enfants vis-à-vis d'autres galonnards.

Le tortionnaire de Surrel n'a pas reçu la moindre réprimande de ses chefs hiérarchiques ; il est toujours à Lyon, à l'affût d'autres Surrel à ligotter.

Il peut s'en payer à gogo !  
Le sous-off Journet, du même régiment, le 58<sup>e</sup>, est un autre échantillon de ce que peut oser un gradé :

Il y a quelques jours, au champ de manœuvres, derrière le fort de Calluire, il se rua sur un bleu et, histoire de lui faire entrer la théorie dans la caboche, il le bourra de coups de pied et de coups de crosse dans le ventre.

Reconnu malade, le bleu est entré à l'infirmerie, d'où on l'a fait décaniller au bout de trois jours, afin d'étouffer l'affaire.

Pour la frime on a fait une enquête : les jeunes troubadours — sauf un, moins taffeur que les autres, — ont déclaré n'avoir rien vu.

Le galon les a intimidés ! La crainte que les gradés ne se vengent plus tard, en les punissant à tire-larigot, les a rendus muets.

Y a que lorsque les chamarrés sont absents que les pousses-cailloux osent jaspiner.

Ce n'est pas suffisant, nom de dieu ! S'ils n'osent se fiche en vedette, ils ont au moins la ressource d'écrire ce dont ils sont témoins — ne serait-ce qu'au père Peinard !

Toujours pour la frime, le sous-off Journet a été puni de huit jours de consigne, — ça n'ira très probablement pas plus loin.

Mince d'égalité, hein ! Pour avoir housculé un sous-off, Surrel est condamné à mort ;

Pour avoir aux trois-quarts assommé un bleu le sous-off Journet ramasse huit jours de consigne !

Pour finir, les camarades, je colle ci-dessous la babillarde qu'un camisard, libéré il y a une quinzaine environ, m'envoie :

« Mon vieux Peinard,  
« Permetts-moi de te raconter un fait qui  
« m'est arrivé en descendant de Bou-Sâada  
« (lieu où Cheymol fut assassiné) pour aller à  
« Aumaie, le 10 novembre dernier. Nous avions  
« quatre jours de marche.

« Voici qu'à la dernière étape, vers onze  
« heures du soir, comme nous roupillions sous  
« nos guignols, un cabot s'amène, foute des  
« coups de godillot au travers des tentes et se  
« met à gueuler : « Allez, ouste, faut faire vos  
« sacs et décaniller plus loin ! »

« Nous avions déjà 35 kilomètres dans les  
« fumerons. Cependant, sans rouspétance, on  
« fait tant bien que mal son barda et l'on se  
« met en route.

« Va te faire foutre, mon père Peinard ! mon  
« couvre-pieds, pas solidement fixé sur mon  
« sac foute son camp et je le perds en pleine  
« brousse, sans m'en apercevoir.

« En arrivant à l'étape, immédiatement on  
« me colla en cellule, en prévention de conseil  
« de guerre. Heureusement, sur mon livret, je  
« possédais un peu d'argent, et je m'offris à le  
« payer. Oh ! ça ne s'est pas manigancé si facilement que ça : la gradaille voulait que je  
« passe au tourniquet à toute force. « Z'avez  
« fourgué votre couvre-pieds pour de l'absinthe,  
« the, scrongnieugnieu, passerez au conseil ! »  
« me gueulaient les charognards.

« Enfin, à force de dire que je voulais le  
« payer, on fit droit à ma demande : je casquai  
« sept balles.

« Sur ces entrefaites, un lieutenant vint me  
« voir dans ma cellule et, imbu, comme tous  
« ses pareils, de générosité et de bravoure,  
« il bava :

« T'as de la chance, salaud, que le capitaine  
« se soit trouvé là et que je ne commandais pas  
« la compagnie, je t'aurais fait tourner comme  
« un kelp, crapule !... J'ai déjà fait passer  
« 450 cochons comme toi au conseil de guerre,  
« et ce n'est pas un de plus qui m'aurait em-  
« pêché de dormir... deux ou trois ans de tra-  
« vaux publics, ça ne t'aurait pas fait de mal,  
« toi qui penses t'en aller chez toi ! »

« Que veux-tu dire, mon vieux Peinard,  
« quand on est à la veille de revoir les fran-  
« gins et amis ? Y a qu'à ravalier ses colères et  
« enfoncer le poing dans ses foulles ! »

« Enfin j'ai fini d'être torturé ; je ne t'en  
« mets pas davantage cette fois-ci, ça me foute  
« trop en rage.

Je te serre la cuillère,  
X..., ex-camisard.

Foutre de dieu ! on les connaît, va, les galonnés ; on sait ce qu'ils valent, et le tien, mon

pauvre frangin, n'est pas une exception : En 1891, en Tunisie, y avait un capiston qui, lors des revues de détail, disait aux cabots et aux sous-offs : « Quand un de ces gaillards vous dit qu'il a perdu quelque chose, votre devoir est de lui répondre qu'il l'a vendu et de le faire passer au conseil de guerre ! »

Et y en avait, va, des sous-offs et des cabots qui se conformaient à ces ordres.

Ça n'a pas changé, hélas !  
Et ça ne changera pas ! Ces monstruosité-là sont la résultante fatale du militarisme !



### Rouspétance de Tanneurs

A Henrichemont, un patelin qui perche à quelques lieues de Bourges, les tanneurs avaient emmanché, il y a quelque temps, une syndicale qui commençait à prendre allure. Dans une région jusque là tranquille, c'était une petite révolution ; aussi, flairant une odeur de rebiffe, les exploités viennent d'essayer de foutre la trouille aux syndiqués en coupant les vivres aux gas d'attaque, chargés de l'administration de la syndicale.

Ça a raté ! Pas si poules mouillées que l'espéraient les patrons, les tanneurs ont plaqué le turbin.

C'était chouetto, nom de dieu ! Et les grévistes auraient eu la partie belle s'ils ne s'étaient pas arrêtés à un tas de trouducuterie pacifiques et légales.

Que pouvaient bien leur faire le maire, les bouffe-galette et toute la régie ?

Rien ! A preuve que la protection de ces jean-foutre n'a pas empêché les pandores de venir chercher pouille aux grévistes.

Les gas n'ont pas voulu se laisser emmerder ; ils ont fait du boucan, y a eu des bochons et des chataignes à profusion et les bonnes bougresses ont fichu des pierres sur la hure des gendarmes.

Y a même des mauvaises langues qui fichent sur le dos des grévistes l'incendie d'une grange farcie d'écorce ; c'était la provision d'un bagne où le travail n'a pas cessé.

Pendant que les charpentiers-à-Félique réduisent les peinars, les exploités organisent de nouvelles équipes panachées de vieux turbineurs fichus précédemment au rancard et de gosses qu'on dressera... Et voilà comment ces rossards vont remédier à la grève !

C'est radical, — kif-kif Henry Maret, le député de l'endroit, le fort-en-gueule du Radé qui, l'autre jour a dégoisé aux tanneurs une vérité qu'ils devraient bien réfléchir :

« Tant qu'il n'y a pas eu de loi sur les syndicales, y avait des syndicales tout de même ; on ne les réglementait pas, elles étaient simplement tolérées, et on leur rendait la vie beaucoup moins dure que depuis qu'elles sont autorisées. Jamais on ne s'est plus opposé à leur formation que depuis que la loi leur permet d'exister... »

Voilà ce que Maret a dit de la grève de son patelin. Pour un plumitif qui a le ventre plein et les pieds au chauds, c'est assez franc, bondieu !

Les bons bougresses de tanneurs ont-ils compris ?

Si oui, quand Maret viendra leur passer la main dans le dos, ils n'auront qu'à lui répliquer : « Pourquoi des faiseurs de lois, puisque la loi nous embrenne ? »

Ce serait épatamment radical ! Plus de bouffe-galette, plus de lois, plus de dirigeants ! Plus de Félique ! Plus de pandores !...

Du coup, les capitalistes n'ayant plus personne pour leur prêter main forte, n'auraient qu'à donner leur démission.

Quant aux tanneurs d'Henrichemont, s'ils ne veulent pas être tannés à perpète, qu'ils se passent, en attendant, du concours d'un tas de bestioles qui ne cherchent qu'à les embobiner.

Et foutre, ils sont assez grands pour savoir, mieux que personne, ce qui les gêne !

### Du pareil au même !

A Sireuil, dans la Charente, une autre flopée de tanneurs viennent aussi de se fiche en grève, dans un bagne installé tout récemment.

Le directeur, un birbe qui cherche à épater son monde, avait fait placarder des affiches,

réclamant des ouvriers tanneurs et polisseurs, avec une bonne paye, aux quatre coins du département.

Une cinquantaine de prolos se laissèrent empaumer : ils s'amènèrent et furent embauchés. Mais, quand vint la sainte-touche, l'exploiteur leur posa un lapin et refusa de les payer au prix convenu.

Les bons bougresses n'ont pas barguigné : ils ont plaqué le turbin et chacun est rentré dans sa chacuière. De sorte que, dans le bagne, il ne reste plus maintenant qu'une dizaine d'apprentis qui bricolent.

Ca, c'est rupin, nom de dieu !  
Seulement, ce n'est pas suffisant : il faut que le galeux ne puisse pas dénicher un ouvrier, — sauf à lui casquer double paye.

### Aux forges et chantiers de la Seyne

A la Seyne, dans le Var, les riveurs, les perceurs et les chanfreineurs ont plaqué le turbin : depuis le 15 courant ils sont huit cent cinquante à se rouler les pouces.

La grève a d'abord eu pour cause le sale alignement des tarifs, si bêtement établis que des prolos se trouvaient quelquefois avoir trimé comme des dératés pour gagner une journée dérisoire.

Les bons bougresses veulent donc que, pour certains travaux dégueulasses, on leur garantisse une journée moyenne.

Après quelques heures de ruminade l'administration de ce sacré bagne aurait accepté la réclamation des prolos, mais comme on les avait trop fait poser, ceux-ci ont exigé en outre qu'on les débarrasse d'un contre-coup qui leur pue au nez.

L'administration n'ayant pas voulu, la grève continue !

## Banditisme Civilisateur

Y a pas de plus sinistres pillards et ravageurs que les français qui prétendent coloniser.

Partout où ils passent, ces maudits ne laissent que ruines et que deuil !

Ils exterminent les populations et dévastent le patelin de telle façon que rien n'y pousse plus.

Madagascar en sait quelque chose !  
Comme les gas du pays trouvent l'invasion mauvaise, on leur a envoyé un galonnard qui, pour leur apprendre à vivre et les civiliser, n'a rien trouvé de mieux que de les fusiller par douzaines.

Et il n'y va pas avec le dos de la cuillère, le Gallieni ! A propos de bottes il fait coller au poteau d'exécution tous les malgaches dont la frimousse lui déplaît.

L'Echo de Paris, qui est un quotidien à la dévotion du gouvernement — donc peu suspect de débinage ou d'exagération, — publiait, l'autre matin, des extraits d'une babillarde d'un troubade qui sont bougrement significatifs :

« Depuis que le général Gallieni est arrivé à Tananarive, ça marche un peu mieux qu'avec Hippolyte !... »

« Toute personne arrêtée et simplement soupçonnée de fahavalisme, est jugée, puis condamnée à mort ; la ville est investie, le pays est en état de siège et de guerre... »

C'est le 10 novembre que le troufion écrivait ça. Or, comme depuis lors le Gallieni n'a pas chomé, de ce train, Madagascar sera pacifié avant peu.

Y aura plus personne ! Il n'y restera que les envahisseurs !

Malgré ça, le Gallieni ne s'arrêtera pas de fusiller : il se rabattra sur ses pousses-cailloux. Il a d'ailleurs pris l'avance, le troufion cité plus haut nous l'apprend :

« Un soldat, P..., va prochainement passer en conseil de guerre pour les trois motifs suivants : avoir vendu un fusil Lebel au chef ennemi, prince Ratsimamanga, avoir volé une somme de 2.800 francs au préjudice d'un indigène et avoir entretenu des relations avec les ennemis. — La ville étant en état de siège, son affaire est claire ! »

Y a foutre pas à s'épater que pareilles horreurs s'accomplissent.

La guerre sera toujours la guerre !  
Puisque nous avons été assez cruches pour laisser faire, — tant pis pour nous.

C'est nous qui payons la casse : c'est de nos profondes que sont sortis les millions gaspillés là-bas... et c'est pas fini !... Et c'est aussi nos fistons qui ont été s'y faire crever !

Des trous du cul, qui se laissent emberlificoter par les hableries des opportunnards s'ima-

giment qu'une fois le grabuge de la conquête fini, les rares moricauds survivants retirent un certain bénéfice de la civilisation qu'on leur apporte.

Mensonges que tout ça!

Tant que l'extermination des noirs n'est pas complète, les blancs leur font mille misères.

Y a cent preuves pour une : aux États-Unis, par exemple, les Yankees ont presque complètement exterminé les Peaux-Rouges, — et ils continuent l'opération!

Mais, ne nous occupons pas des pailles des voisins, tachons de jauger nos poutres, — elles sont de taille! Pour ça, faisons une excursion en Nouvelle-Calédonie.

Y a belle lurette que les Français sont installés là-bas. Par conséquent, si les Canaques devaient jamais tirer profit de la conquête, le moment est plus que venu.

Ah ouat! Les envahisseurs continuent à leur faire mille misères. Le dernier coup de banditisme de ces charognards, contre les indigènes, remonte à quelques mois :

Les crapulards de la gouvernance française enviaient les superbes plantations de caféiers et de bananiers des Canaques d'Ina, de Tyéty et de Pouindimien.

Les plus chouettes plantations de l'île, quoi! Pour lors, ces fripouilles ont tiré des plans pour s'en emparer et les Canaques, pauvres types sans grande jugeotte, se sont laissés filouter sans piper mot.

—o—

Au mois de décembre 1895, un bandit de l'administration demanda à deux des chefs de tribus de vendre leurs terres, mais ceux-ci l'envoyèrent paître. Un mois plus tard, en janvier 1896, ce grigou retourna dans les parages convoités avec la fripouille en chef, le gouverneur de la Nouvelle.

Celui-ci déclara aux Canaques qu'il avait besoin de leurs terres pour y fourrer des amis et leur ordonna de décaniller.

Les pauvres types ne répondirent rien. Ils auraient bien voulu refuser, mais ne savaient comment s'y prendre.

Pour leur couper la chique et afin de les influencer et de les empêcher de rouspéter, le gouverneur les vola légalement : il fit trimballer les trois chefs de tribus à 25 kilomètres de là et il lui fut facile de faire signer, isolément, à ces trois chefs, le contrat en vertu duquel ils livraient les terres indivises qui ne leur appartenaient en rien puisqu'elles étaient la propriété commune de toute la tribu.

Dès lors, par ce coup de banditisme, la propriété individuelle était constituée!

Et, désormais, ces terres, au lieu de servir à l'alimentation du populo canaque, serviront à l'enrichissement d'un exploiteur français qui les fera cultiver par des prolos blancs, ou même, peut-être, par les Canaques à qui elles ont été chapardées.

Et voilà comment — en tous temps et en tous lieux, — s'est constituée la propriété individuelle. De ce fait, l'exploitation a surgi illico : y a eu rupture d'égalité entre les proprios et les spoliés, et ces derniers ont été dorénavant forcés de vendre ou de louer leurs bras aux privilégiés.

Pour en revenir aux Canaques, quand le gouverneur eut les contrats en poche, il ordonna aux moricauds d'abandonner leurs terres et leurs cases dans le délai de quarante jours et, histoire de les dédommager, on les a parqués sur des terres semées de rochers où il n'y a pas mèche de rien faire pousser. Les pauvres indigènes devront donc, ou bien crever de faim, ou bien se faire les larbins des riches, — ils n'ont pas d'autre perspective!

Sur les terres qu'on leur a volé, — qui ont pour le moins 500 hectares de superficie, — les malheureux laissent en plein rapport :

A Tyéty : 11,400 caféiers gros et petits et environ 20,000 cocotiers.

A Ina : 1,290 caféiers, 2,020 cocotiers, 97 arbres à pain.

A Pouindimien : 300 caféiers et 1,260 cocotiers.

D'après les contrats, chaque cocotier a été payé deux sous; or, de l'avis d'un des grattes-papier qui ont aidé à la volerie, le prix moyen d'un pied de cocotier est au moins de quarante francs.

Ainsi, sans tenir compte de la valeur des caféiers, non plus que de la valeur du terrain, rien qu'en estimant à quarante balles chaque bananier, le chapardage dont l'administration s'est rendu coupable, vis-à-vis les Canaques, frise le million.

Au surplus, le jean-foutre qui gouverne la Nouvelle-Calédonie, le nommé Feillet, qui a manigancé le barbotage, ne nie pas la spolia-

tion, seulement, il prétend avoir opéré par droit de conquête :

« Des indemnités, a-t-il bavé à un journaliste, nous n'en n'avons pas donné et nous n'en n'avions pas à donner; la faible somme offerte représentait simplement le signe du contrat. C'est ainsi qu'en usaient jadis nos pères les barbares. »

Nom de dieu, voilà une déclaration à retenir! Ce bandit avoue donc que, malgré le vernis de civilisation dont il est enduit, il opère kif-kif les barbares de jadis.

—o—

La crapulerie gouvernementale qui vient de se pratiquer à la Nouvelle est un riche échantillon de la façon dont s'est constituée la propriété individuelle.

Partout, les richards ont fichu le grappin sur le saint-frusquin du populo et ont dit : « Ceci est à moi! »

Et les chameaux trouvent ça très honnête. Par contre, quand les bons bougres parlent de faire dégorger les accapareurs, les salauds la trouvent mauvaise.

Et pourtant, le jour où ils devront restituer, l'opération sera tout plein naturelle : pour s'éviter de restituer, ils n'avaient qu'à ne pas chaparder!

—o—

Maintenant, concluons : la Nouvelle Calédonie et Madagascar nous donnent actuellement les deux aspects successifs de la barbarie colonisante :

A Madagascar on n'en est encore qu'à la première période : les galonnards y sont tout-puissants; ils pillent, violent, égorgent, foutent le feu, ... font les cent coups!

A la Nouvelle, c'est plus ça : les ramollots, leur turbin dévastateur achevé, ont cédé la place aux ronds-de-cuir. Ceux-ci s'amènent la loi à la main et, aussi féroces sous leur lévite noire que les ramollots qu'ils remplacent, ils rançonnent et filoutent en grande largeur les malheureux que la gradaille n'a pu exterminer.

A ceux qui, trouvant ça abominable, voudraient protester, le rond-de-cuir chef de la Nouvelle leur répond :

« Nous opérons comme jadis nos pères les barbares! »

C'est probablement la seule vérité qui, dans sa garce de vie, soit tombée de l'égoût à paroles de ce chameaucrate!

## Le Couplet Patriotique

J'veux ben qu'les femm's soye infidèles  
Et qu'on puiss' pas compter sur elles,  
J'veux ben qu'all s'aiment qu'les falbalas  
Et qu' leur malice a soy' sans bornes;  
Mais quela mienne a m'fass' des cornes.  
Ej'peux pas croire ça.

J'veux ben qu'la scienc' soye instructive,  
Qu'y ait des fiacr's, des locomotives,  
Des bicyclett's, exétera...  
Mais que, l'œil dans une lunette,  
On puiss' voir la lune à un mèt'e,  
Ej'peux pas croire ça.

Pour qu'on soy' pas sal' comme un peigne,  
J'veux ben que d'temps en temps on s'baigne,  
Les jours de fête, par ci par là;  
Mais j'entends dir' — ça m'fait d'la peine —  
Qu'des gens s'lavent les pieds tout's les s'maines!  
Ej'peux pas croire ça.

J'veux ben qu'tout soy' pas ros' sur terre  
Et qu'y ait beaucoup d'réform's à faire.  
— Faudra ben qu'on en pass' par là —  
Mais qu'un jour y ait pus d'peupl's en armes,  
Ni jug's, ni bondieux, ni gendarmes,  
Ej'peux pas croire ça.

(Ici l'Artiste se découvre et sa face, jusque là comique, devient, subito, plus grave qu'une trogne de croque-mort.)

Français! Casquons les emprunts russes,  
Gueulons bien fort : « A bas la Prusse! »  
Et pour la grand' duchesse Olga  
Faisons casser not' margoulette!  
Y a-t-il quèque chose de plus chouette?  
Ej'peux pas croire ça.

(Enthousiasme fébrile, chez les pantoufflards.)

R. CH.



Depuis un bout de temps, un locato enquillé dans une turne de la rue Croix de la Bretonnerie ne pouvait casquer son voutour.

Ne voulant pas passer son existence à se chamailler avec lui, le bon bougre se décida à décamper.

Peut-être eut-il mieux fait de répéter après Mache-ma-Honte : « J'y suis, j'y reste! » et d'expliquer au probloc que la pièle ayant été construite par des maçons et une kyrielle de prolos, un peïnard a plus de droits d'y percher à l'œil qu'un proprio de réclamer du pognon aux locataires.

Au lieu de ça, le gas voulut déménager et il opérait en douce quand le voutour, furieux de le voir déguerpir sans payer, et n'osant pourtant pas s'attaquer directement au bon lieu, s'en prit à son gosse : au moment où le petiot dévalait l'escalier, trimbballant un gros paquet, la vieille carne de proprio lui versa sur la tête une bassine pleine d'eau.

Le petiot s'en fut trouver le père qui s'amena dar-dar; il n'avait pas ouvert la bouche pour demander des explications que le voutour lui martelait la caboche à coups de clé à gaz.

Le prolo tomba à la renverse, avec une blessure à la tête, d'où le raisiné pissait ferme.

Et dire que, pas un locato n'intervint pour bourrer la gueule au voutour!

Si seulement ce bandit était le premier de son espèce commettant un acte pareil. Mais non, pétard de dieu, y en a eu des chieés qui ont assommé ou assassiné leurs locatos.

Le quart-d'œil du quartier rappliqua et, lorsqu'il sut que le voutour avait tous les torts, il fut bougrement poli : il le pria de passer à son bureau, — pour la forme simplement, — en attendant l'acquiescement obligatoire.

M'est avis que si les rôles avaient été retournés : que le prolo eut tambouriné le probloc, le gas ne s'en serait pas tiré à si bon compte.

Des sergots l'auraient agrippé et, après un passage à tabac en règle, on l'eut expédié à Mazas en attendant une condamnation pas piquée des asticots.

Mais proprios, policiers et enjuponnés resteront toujours amis comme cochons.

—o—

Si le prolo en question avait eu avec lui quelques bons bougres délégués, il est probable que son sale porc de proprio n'aurait pas fait le crâneur.

Donc, s'il a trinqué, c'est faute de solidarité! Il aurait pu prendre exemple sur un bon lieu qui, à Dijon, vient, ces jours derniers, de déménager en douceur. Le gas eut soin de faire signe à trois peïnards, francs d'allure et — tous quatre — les fistons déménagèrent avec un brio épatant.

Y a eu aucun chichi!  
Puis, le déménagement baclé, les quatre peïnards ont installé une table au milieu de la cour sur laquelle, frimant le chef d'orchestre, le plus en voix a grimpé et, tous en chœur, à pleins poumons, ils ont clamé le *Chant des anti-propios*.

Et tous les purotins de voisins de se tordre, d'applaudir et de dire : « Il faudrait que tout le monde en fasse autant! »

Ce à quoi les bons bougres ont répondu : « On vous a montré l'exemple, suivez le mouvement! »

Et, tonnerre de brest, les fistons ont bougrement raison!

## A COUPS DE TRANCHET

**Feignantise sénatoriale.** — Y a à peine deux mois que les détritrus qui croupissent à la Triperie Sénatoriale sont revenus de vacance et les voici à nouveau en congé!

En l'honneur du premier de l'an, pendant une bonne quinzaine, ils vont se donner de l'air et se reposer.

Ils sont si fatigués!  
Pensez donc, leur métier est si dur!  
Nous autres, pauvres bougres, qui trimons comme des dératés depuis le matin jusqu'au soir on ne se fait pas une idée de la peine que se donne un sénateur.

Eh bien, les camaros, pour que vous soyez fixés je vas vous apprendre combien d'heures, dans les deux mois qui viennent de se dévider,

les gâteuses têtes de veau de la Triperie ont siégé.

Je vous dirais bien de deviner, — mais vous seriez forcé de donner votre langue au chat, mieux vaut que je m'exécute illico :

Eh bien, en deux mois, les sénateurs ont siégé juste trente-huit heures.

Oui, les bons bougres, trente-huit heures en deux mois!

Ca vous la coupe?

C'est pourtant réel, nom de dieu!

Et dire que ces pourritures ne veulent rien savoir de la journée de huit heures.... pour nous!

Eux, c'est la journée de trois quarts d'heure qu'ils pratiquent

Et, foutez, à bien voir, pour le cochon de turbin qu'est la fabrication des lois, c'est encore de trop!

Quand donc ces fumiers seront-ils complètement momifiés?

**Y avait longtemps!** — Oui, fichtre, y avait bougrement de temps qu'on n'avait entendu parler de Léveillé,.... vous savez le Léveillé du procès de Clichy, qui fut acquitté et, pour ce fait, pris en telle grippe par la police que de 1891 à 1894 il ne passa pas six mois en liberté.

On l'arrêtait, — l'accusant de n'importe quoi; — on le relâchait au bout de six mois... pour le refiche au clou le surlendemain.

Il paraît que ces crapulerics-là sont très légales, — quand un prolo en est victime.

Fatigué de moisir à Mazas, Léveillé profita de quelques jours de liberté provisoire pour fiche son camp à l'étranger. Voilà pourquoi, de 1894 à ces jours-ci, on n'a plus entendu parler de ses arrestations.

Malheureusement pour lui, Léveillé est rentré en France; il se terra à Nanterre mais y fut découvert et on vient de le fiche au clou encore une fois!

Ca fait, un juge instructeur s'occupe de dénicher un méfait, d'auteur inconnu, accompli dans une des rares périodes où Léveillé était en liberté, afin de pouvoir l'en accuser.

Ce n'est foutre pas de ces plus commodes!

**Pris à son piège.** — S'il y a un jean-foutre qui a merité l'avaro qui vient de l'envoyer dans le royaume des taupes c'est bien le comte de Médrano.

Ce birbe, un aristo belge, perchait dans un chouette château, près de Mons; pour moucher les braconniers, trouvant que les pièges à loups c'est trop primitif, il avait eu la crapuleuse idée d'installer un canon qui devait cracher de la mitraille quand on entrerait sans précautions dans sa faisanderie.

L'aristo était fier de son invention et il parlait de prendre un brevet, afin que son canon à braconniers puisse être installé chez tous les richards.

Malheureusement il est mort trop tôt! C'est regrettable car ce canon aurait bougrement aidé à la solution de la question sociale.

Il y a quelques jours, plus fier qu'un morpion du pape, l'aristo amenait une bande de pleins de truffes admirer sa mécanique quand le canon, oubliant qu'il avait affaire à son inventeur, a fait explosion de si chique façon que le Médrano a été escoffié net.

Depuis lors, les braconniers se gondolent!

## Loufoqueries Administratives

Au Champ de Mars il existe encore une kyrielle de bâtiments de l'Exposition de 89. Chacun d'eux est sous la surveillance d'une chiee d'inspecteurs.

Ainsi, pour ne parler que du Dôme Central, dont je vais jaspiner la dernière aventure, en cherchant bien, on lui trouverait pour le moins quatre douzaines de surveillants. Et tous ces birbes, — bien rentés, — ont ordre de veiller sur le Dôme, — afin qu'il ne s'envole ou qu'on ne le vole.

Les types s'en foutent, — et ils n'ont pas tort!

Ils tirent à cul et ils inspectent, avec bougrement plus de plaisir, le comptoir des bistrotts que la calotte du Dôme Central.

Un roubleur a tiré parti de la situation: au préalable, il a, en sondeur, répandu le bruit dans les environs que le Dôme Central allait être fichu bas. Puis, quand le montage de coup lui a paru avoir pris, il s'est abouché avec des brocanteurs et a traité avec eux du prix des matériaux qu'il leur vendrait sur place.

Après quoi il s'est attelé à la besogne: il a taillé et rogné les morceaux de plomb et les feuilles de zinc, enlevé la canalisation toute

entière, rafflé plus de 200 robinets de cuivre et plus de 1.000 kilos de zinc!

Et le tout en plein jour!

Au nez et à la barbe de toute la légion des inspecteurs et des surveillants.

Les dégâts commis par ce roubleur s'élèvent à une vingtaine de mille balles et, sans un hasard qui a fait découvrir le fourbi, le type continuerait encore son fourrage.

Hein, voilà qui donne une sacrée idée du maboulisme qui règne dans l'administration. C'est tout à fait tordant!

Quoique ça, loin d'être extraordinaire, c'est au contraire tout naturel: ce qui est arrivé au Dôme Central est une conséquence fatale de la paperasserie et de l'idiote complication des rouages sociaux.

Si, ronds-de-cuir, inspecteurs et autres feignasses du même calibre étaient remisés aux vieilles lunes, le Dôme Central, de même que les baraques du même tonneau, risqueraient moins de tomber en ruine.

Chacun y veillerait; les initiatives seraient aux aguets et, dans le nombre, il se trouverait des types qui s'emmouracheraient de tel ou tel monument et prendraient soin de lui.

Quant à être dépiotés ou dépecés, kif-kif le Dôme Central, ce ne serait plus de saison: chacun ayant l'existence assurée nul n'aurait intérêt à pratiquer la démolition de n'importe quelle turne.



### Exploiteur hors ligne.

**Trignac.** — Un crapouillard qui a de sacrées chances pour décrocher la médaille d'or dans le concours de vacherie qui aura lieu à l'Exposition de 1900, — un rude clou ce concours! — c'est le directeur des forges de Trignac.

Ce sale chameau, n'ayant pas trouvé, en France, des mufles assez dégoûtants pour remplir dans son bagne les fonctions de contre-coup a été en recruter jusqu'en Belgique.

Aussi, les prolos groument ferme! A chaque instant y a des chamailleries dans l'usine et, pour un peu, on bourrerait de marrons les sacs-à-mistouffes, de manière à les truffier plus chouetteusement qu'un régiment de dindons.

Cette exaspération des bons bougres a donné lieu la semaine dernière à un incident qui a manqué entraîner la grève de tous les prolos du bagne.

Un contre-coup avait dans le nez un des ouvriers du train-rail et était toujours à lui chercher pouille: l'autre jour, pour une niaiserie insignifiante, il lui fiche son compte.

Illico, les camaros du bon bougre ont protesté et, se solidarissant avec lui, ils ont plaqué le turbin.

Une délégation s'en est allée trouver le directeur qui s'est mis à brailler et l'a pris de haut. Le jean-foutre a agonisé les gas de sottises, leur gueulant dans le nez qu'il voulait « purger son usine de la fripouille de Mentluçon » et de Commeny qui met partout le désordre « et fomenté des grèves. »

Comme conclusion à son dégueulage il a, non seulement refusé de reprendre le prolo balancé, mais il a profité de l'occasion pour en foutre quatre autres à la rue.

Les prolos lui ayant fait remarquer que ces renvois ne vidaient pas les ateliers de tous les gas énergiques, le crapouillard a répliqué:

— Si c'est ça qu'il vous faut j'en ajoute encore deux autres!

Ca fait donc, au total, sept prolos qui se trouvent sur le pavé.

Et ça, à l'entrée de l'hiver!

Les bons bougres de Trignac ne sont pas des fausses-couches, il s'en faut, nom de dieu!

Quand ils ont vu leur exploiteur faire son petit Rességuier, leur sang n'a fait qu'un tour: illico l'envie leur est venue de se rebiffer et d'envoyer paître le charognard.

Mais, la réflexion est venue! Les pauvres frangins, encore échaudés par la dernière grève, ont hésité et la chambre syndicale s'est tâtée le pouds....

Le turbin continue donc!

Et les gas ont la rage au cœur.

Par exemple, que le directeur ne fasse pas trop le crâneur.

Il n'a pas encore, malgré qu'il y paraisse, serré tellement la vis à ses ouvriers qu'ils soient domptés, — il aura la grève.

Ce n'est que partie remise!

### Une cafardière.

A Imphy, dans la Nièvre, pas loin de Nevers, c'est encore des forges qu'il y a comme bagne! Et c'est kif-kif à Trignac: l'exploitation y est infernale et les exploiters bougrement vaches.

La paye est dérisoire: elle varie entre 35 sous et trois francs.

Si encore on s'embauchait dans ce bagne aussi facilement qu'on entre dans un moulin, y aurait que demi-mal.

Ce n'est fichtre pas le cas, mille tonnerres!

On ne s'embauche dans ce maudit bagne que sur l'autorisation du racheon et le directeur, un cafard numero un qui a usé ses genoux à s'accroupir dans les boîtes à curés, veut que ses prolos s'enrégimentent dans la confrérie de François le Sale et il les oblige à verser dix sous par mois à la caisse de cette salope de confrérie.

Ainsi, il ne suffit pas aux capitalistes d'exploiter le populo d'abominable façon, les salauds veulent encore l'abrutir jusqu'à la gauche.

Heureusement, leur je-uiterie écoeure les prolos et, s'ils n'étaient la nécessité, on les enverrait recruter des confrères chez Dache, le perruquier des zouaves.

### Assez de gouvernance!

**Pontoise.** — Une floppée de bons lieux de l'alimentation et une ribambelle de culs-terreux ont emmanché une société pour la fabrication des conserves alimentaires.

L'inauguration de la première usine, installée à Pontoise, a eu lieu dimanche dernier: balade en musique, palas, gueuletons,.... rien n'y manquait.

Pour finir la fête, les gas avaient invité le populo du patelin à se délier les guibolles en de joyeux rigodons.

Bonnes bougresses et jeunes bougres s'en sont payé!

Dam, ça se comprend: rien ne met en joie et ne donne du cœur aux jambes comme de se sentir dépêtrés de la vermine patronale.

Pourtant, ça n'avait pas été tout seul: un médocastre de la Volière Cipale avait prétendu que la cuisson des viandes engendrerait de mauvaises odeurs.

Il n'était pourtant pas question de passer ce vise-au-trou à la chaudière! Qu'il se rassure, nom de dieu. Certes, il lui arrivera bien d'être cuit, un de ces quatre matins, c'est plus que sûr, — mais ce ne sera qu'au fond des tinettes électrolaires.

Si seulement l'obstruction du birbe pouvait ouvrir les lucarnes aux gas encore embrenés de votaillerie et leur faire comprendre que le torchecul électoral est pour le populo aussi dangereux que sale à manipuler.

Ca ne serait foutre pas du luxe!

En effet, si les gas de l'alimentation qui viennent d'emmancher l'association en question en pincent pour se passer de dieux et de singes, ils ne sont pas encore assez marioles pour vouloir fiche la gouvernance au rancart.

C'est leur sort, saperlotte!

Un bon mouvement, les camaros: envoyez paître les bouff-galette de tout poil!

Il y va de votre intérêt car s'il arrive des anicroches dans votre association, c'est à eux qu'il faudra vous en prendre.

Fourrez-vous dans la bouillotte qu'il n'y a pas de bien-être possible si nous n'appliquons pas la formule:

Ni dieux, ni singes, ni gouvernants!

### En pleine féodalité!

**A Montceau-les-Mines** les grosses légumes de la Compagnie sont les maîtres du patelin: le maire et toutes les autorités constipées ne sont pour eux que des larbins dont il n'y a pas plus à tenir compte que d'une crotte de chien.

On l'a vu pour la sainte Barbe. Ce jour-là, il a pris fantaisie à la Compagnie de tirer des salves d'artillerie et, au lieu d'opérer sur son territoire, elle a collé l'artificier et son outil sur une place où le populo va et vient.

De son chef, la Compagnie a collé là un des ses garde-chiourmes, avec ordre de bousculer les curieux. Le plat-cul n'y a pas manqué: un prolo s'amène et, ignorant ce qui se manigançait, il passe à portée du garde-chiourme qui lui saute dessus, le bouscule et le fout par terre. Dans sa chute, le pauvre diable a eu deux doigts foulés. Il s'est relevé et est allé se plaindre au quart-d'œil.

Autant aurait valu qu'il pisse dans un violon!

Qu'il se considère comme bidard: il aurait pu lui en cuire davantage.

En tous les cas, qu'il sache bien que toutes les plaintes qu'il déposera chez le quart-d'œil contre la Compagnie n'em pêcheront pas cette dernière de faire ses quatre volontés.

**niche turbulente !**

**Nouzon.** — Ce qui serait rupinskoff c'est que, dans tous les patelins, — dans les petits comme dans les grands, — un bon feu se bombarde marchand de journaux et se foute à gueuler le *Père Peinard* au nez des grosses légumes et à la barbe des patrons.

Pour ça, faut être indépendant, afin de faire la nique aussi bien aux capitalistes qu'aux bourgeois de la gouvernance.

Mais aussi, quelle jubilation pour le gas qui, en douce, essaime ainsi les idées d'émancipation chez le populo encore embrené de préjugés.

Et foutre, la jubilation ne fait que croître et embellir quand le frangin se voit compris et approuvé et quand il constate que la grande cause qui empêche que ça ronfle c'est, chez les prolos, non pas le manque de bon vouloir mais le manque de savoir.

Un copain de Nouzon vient d'en faire l'expérience : il a débuté avec le dernier numéro et, sans se la fouter, il a bazardé une centaine d'exemplaires. Il ne s'est arrêté de vendre que faute de papier !

Turellement, il n'avait pas fait trois pas dans la rue qu'un brigadier l'appelait et, croyant déjà tenir sa proie :

— Votre permission ?

La pestaille a baissé le caquet et a fait grise mine quand le camaro lui a étalé le papier sous le blair.

Un peu plus loin, c'est une femme qui a appelé le vendeur.

— On y va ! On y va !... fait celui-ci qui, bec enfarié, lui tend un *Peinard*.

Mais bernique ! La toupie le fait entrer et le gas est tout épaté de se trouver chez le quart-d'œil.

— Votre permission ?

La petite comédie a recommencé : le copain en a été quitte pour étaler à nouveau son récipissé.

Désormais, les policiers savent à quoi s'en tenir : le copain est en règle avec la loi, — non pas qu'il en pince, — mais parce que c'est plus commode et qu'il a les roudées plus franches.

**Flambeaux et Bouquins**

*L'Enclos*, une chouette revue qu'avait suspendu sa publication vient de montrer sa crête à nouveau.

*L'Enclos* paraît tous les mois ; le numéro, 0 fr. 25. Rédaction : Louis Lumet, 5, rue de l'Annonciation.

*L'Almanach de la Question Sociale*, pour 1897, édité par Argyriades est, cette année, d'esprit plus large que précédemment : un vent libertaire y souffle. — brise légère... trop légère !

Y a beaucoup de documents et de choses intéressantes.

Par exemple, pourquoi Argyriades qui a flagellé chiquement les guesdistes au Congrès de Londres a-t-il laissé tartiner dans son bouquin, de compagnie, Vaillant et Millerand.

Les salades russes deviennent souvent des arlequinades.

Observation, en bonne amitié, à Argyriades.

Eh foutre, qu'il se dépêtre donc des autoritaires et devienne anarcho.

(*L'Almanach de la Question Sociale*, un fort volume, 1 fr. 50 — par la poste 2 fr. — 5, boulevard St-Michel, Paris.)

**GRAND MEETING**

Organisé par l'*Internationale Scientifique*

Le lundi 28 décembre, à 8 heures 1/2 du soir, salle Pétreille, 24, rue Pétreille.

Tous les hommes de cœur viendront protester contre les crimes gouvernementaux dont l'Espagne semble tenir le record.

Sur ce terrain les divergences d'école disparaissent, socialistes révolutionnaires sincères et anarchistes, doivent se trouver d'accord pour protester contre les crimes du gouvernement Espagnol.

Ordre du jour : La Révolution Cubaine et ses conséquences ; l'Inquisition en Espagne.

Avec le concours assuré des citoyens Cipriani, Malato, Achille Steens, Ernest Roche, député, membres du *Comité Français de Cuba Libre* ; Marcel Sembat, Vaillant, Faberot, députés de Paris ; Sébastien Faure, Tortelier, Louis Dubreuilh, Albert Goullé, Prost, Girault, Buteaud, etc.

Entrée : 0 fr. 30.

**Communications**

**Paris.** — Les *Libertaires* du XIV<sup>e</sup> arrondissement, tous les samedis à 8 h, 1/2 du soir, salle Labéis, 11, rue Desprez.

— *Les Naturels*, samedi 26, à 8 heures 1/2, café des Artistes, 11, rue Lepic, grande réunion publique et contradictoire.

Sujet traité : L'hygiène dans l'Etat Naturel par les camarades Gravelle, Louis Martin, Spirius Gay, Bisson, Bigot, Zisly, etc.

— Le Groupe *l'Art Libre* organise une grande fête familiale de nuit avec concert-spectacle, conférence et bal à orchestre pour une œuvre de solidarité et de propagande, le samedi 2 janvier, à la maison du Peuple, 47, rue Ramey.

Les camarades Spirius-Gay, Lagrange, Gravelle, Jehan Rictus Jules Deblaive, Eurédem, ont déjà promis leur concours, plusieurs poètes et chansonniers libertaires y prendront part aussi.

Le prix d'entrée est fixé à 0 fr. 75 par personne ; on peut se procurer des cartes à l'*Internationale Scientifique*, 23, rue St-Denis, à la maison du Peuple. Au café des Artistes, 11, rue Lepic, et au *Père Peinard*.

Les camarades artistes qui pourraient prêter leur concours à cette soirée sont priés d'en aviser le camarade Prost, 21, rue Léon.

— *Jeunesse Libertaire du XV<sup>e</sup>*. — Chez Béra, 116, boulevard de Grenelle, jeudi, 24 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, réunion d'étude.

Dimanche 27 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, soirée familiale précédée d'une causerie par le camarade Robineau, de Bordeaux, sur *la Patrie et la Peligion*.

Pour cette discussion, nous faisons appel à la jeunesse, sans distinction d'écoles ou d'opinions ; la plus complète liberté de parole sera laissée aux contradicteurs.

— Dimanche 27 décembre, à 2 heures de l'après-midi, salle du Commerce, 94, faubourg du Temple. En réponse au Congrès bourgeois ouvert ces jours-ci à la Mairie Drouot. Conférence publique et contradictoire sur la dépopulation et le capitalisme, par Henri Dagan, Parsons, Elie Murmain, etc.

Entrée : 0 fr. 25 centimes.

— Grande réunion publique organisée par les *Libertaires du XIV<sup>e</sup> arrondissement* le dimanche 27 décembre 1896, à 2 h. 1/2 après-midi, salle de la Belle-Polonaise 21, rue de la Gaîté. Ordre du jour : Les crimes d'Espagne. Entrée : 0 fr. 20.

**Saint Denis.** — Pour réveiller les camarades qui semblent s'endormir, un nouveau groupe vient de se former sous le titre de *Idee Ouvrière* ; tous ceux qui, jeunes et vieux, ont à cœur l'extension des idées anarchistes, sont invités à s'y rendre.

Réunions tous les samedis, à 8 heures du soir, chez Pavoine, rue Samson. Causeries par divers camarades. Tous les travailleurs sont cordialement invités.

**Trélazé-Angers.** — Les copains et copines d'Angers, Trélazé et des environs ainsi que les copains du groupe *la Jeunesse Libertaire*, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 3 janvier 1897, à la salle Aubin, rue Saumuroise, à 2 heures 1/2 après midi.

Ordre du jour : Organisation de la soirée familiale du 17 janvier.

**Amiens.** — Les libertaires d'Amiens organisent pour le 9 janvier 1897, salle de l'Alcazar, un grand meeting de protestation contre les événements d'Espagne. Les ressources du groupe étant très restreintes, nous faisons un pressant appel à la solidarité des camarades qui ne fréquentent pas régulièrement nos réunions et qui se réclament de nos idées pour nous aider pécuniairement à couvrir les premiers frais d'organisation ; ils pourront remettre leur cotisation au camarade qui fait le service à domicile des journaux libertaires.

**Lyon.** — Les camarades lyonnais sont invités à assister à une grande soirée familiale privée qui aura lieu le dimanche 27 décembre, à la Brasserie Nationale, cours Lafayette, 136 ; un camarade y fera une causerie à l'issue du concert.

**Marseille.** — Les camarades désireux de venir en aide aux nombreux Espagnols que la férocité des dignes émules de Loyola oblige à s'exiler, sont priés d'adresser leur obole à Calazel Ferdinand, 8, quai du port (Bar du Grand Orient), Marseille.

Que ceux qui, possédant une indépendance relative qui leur permettrait d'occuper pendant environ deux mois comme manoeuvre ou cultivateur un homme désireux de se familiariser avec la langue française, veillent bien nous le faire savoir.

Il est bien entendu que les camarades qui sollicitent un emploi pendant ce laps de temps ne demandent rien autre que la nourriture et le logement ; de préférence, à la campagne.

Le nombre croissant des camarades que les gouvernements italien et espagnol nous envoient nous oblige à adresser cet appel.

S'il n'était entendu, la plupart de ces camarades se trouveraient exposés à l'extradition ou à l'expulsion.

**Pontoise.** — Tous les samedis soir à 8 h. 1/2, réunion des libertaires chez Aubossu, 17, place Notre-Dame.

Causeries et chants.

**Tourcoing.** — Les *Révoltés de Tourcoing* se réunissent le samedi, boulevard Gambetta, au local habituel.

Dimanche, 27 décembre, soirée familiale au profit de *la Purée*, chemin des Mottes.

**Nevers.** — Panel Pierre, crie le journal et porte à domicile à Nevers, Fourchambault, Imphy et Guagny.

**Domarain.** — Chez Guillot, menuisier, sont en vente toutes les publications libertaires.

**Petite Poste**

T. Haudrey (2) ; G. Orléans ; B. Marseille ; T. Lapyrouse ; R. Neufmanil ; S. Roubaix ; G. Tarare ; L. Saint-Louis, Miss. L. Fourchambault ; Agence, Genève ; O. Toulon ; J. Stenay ; D. Villahon ; C. Savigné ; R. Farges ; D. Cahuzac ; R. Douai ; L. Mitry ; K. Angoulême ; L. Montuan ; (M. Anvers ; L. Marchienne, par T. N.) R. Toulon ; V. Krebs ; T. F. Lodève ; T. Salon ; B. Londres ; P. Sculis ; Sanfrase ; F. Amiens ; V. Nimes ; P. Trélazé ; H. Saint-Nazaire ; B. Angers ; P. Tunis ; W. Fressenville ; P. Bruilles ; L. Epinal ; L. Larmoy ; S. Roubaix ; V. et D. Lille ; C. Havre ; A. Elbeuf ; B. Le Mans ; L. Bruxelles.

POUR GRAISSER LE TIRE-PIED DU PÈRE PEINARD. — C. Savigné, 2 fr. 10 ; V. Krebs, 0 fr. 50.

— Guillot à Domarain demande l'adresse de Gallard, Dijon.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, LES MARCHANDS DE JOURNAUX & AUX BIBLIOTHÈQUES DES GARES

RÉCLAMEZ ET ACHETEZ

**L'ALMANACH**

DU

**PÈRE PEINARD**

POUR 1897 (AN 105)

Il est farci de chouettes histoires, de galbeuses illustrations et est indispensable pour se tenir la rate en bonne humeur et se décrocher les boyaux de la tête.

**Texte.** — Je vous la souhaite ! — Ruminades sur le calendrier. — Les quatre saisons. — L'alignement des mois, avec la concordance du calendrier crétin et du calendrier révolutionnaire. — Eclipses et marées. — C'est la ville de la Douleur, poésie d'Emile Verhaeren. — Miracles industriels. — La complainte du Bleu, avec la musique. — Binaire pour économiser 900 millions. — Le prix des bouffegalette. — Les légendes historiques. — La chanson du gas, par le père Lapurge, avec la musique. — L'abrutissoir populaire. — Dans les Syndicales. — Chant international, par Louise Michel, paroles et musique. — Les veillées du Père Barbassou. — Au pays des Mois.

**Gravures.** — Couverture illustrée en couleurs. — L'automne, l'hiver, le printemps et l'été. — C'est la ville de la Douleur. — Image pour les loupiots. — Avant l'élection : Tartempion, candidat promet la lune. — Après l'élection : comment il tient sa promesse. — En marche et à la boîte. — Le patriote et l'anarchiste (extrait de *The Journal of New-York*). — Le char de l'Etat, d'après Cynicus. — La guerre chasse l'Art et l'Industrie (extrait du journal allemand *Simplicissimus*). — Le gas. — La grande victorieuse. — Quel gros cochon ! — La remonte des mineurs, d'après Constantin Meunier, par Luce.

**Prix de l'Almanach : 25 cent.**

Pour le recevoir, franco, par la poste, envoyer : 35 centimes.

**EN VENTE AUX BUREAUX DU "PÈRE PEINARD"**

	Aux bureaux	Franco
Variations Guesdistes, Opinions anciennes de Jules Guesde, Gabriel Deville, etc., recueillies et annotées, par Emile Pouget (broch.)	0.10	0.15
L'Almanach du Père Peinard, pour 1896...	0.25	0.35
L'Art et la Révolte, broch. par F. Pelloutier.	0.10	0.15
Gueules Noires, album de 10 croquis, d'après l'œuvre de Constantin Meunier, par Luce, préface de Charles Albert.	1.00	1.30
Endehors, par Zo d'Axa, le volume.	1.00	1.30
Le Pain Gratuit, par Barrucand, le volume.	1.00	1.30
La Grande Famille, par J. Grève, le volume.	2.50	2.80
La Société Future, le volume.	2.50	2.80
La Conquête du Pain, par Kropotkine, le v. volume.	2.50	2.80
Les Joyeuxetés de l'Exil, par C. Malato, le volume.	2.50	2.80
Le Socialisme et le Congrès de Londres, par Hamon, le volume.	2.50	2.80
La collection de <i>La Sociale</i> , 1895 et 1896, 76 numéros.	7.50	8 »
Le Père Peinard, années 1891, 1892, 1893, l'année.	8 »	8.60

**LE PÈRE PEINARD doit être en vente dans les bibliothèques des gares. L'y réclamer.**

Le gérant : C. FAVIER, Imprimerie C. FAVIER, 120, r. Lafayette, Paris

PITOU CIVILISATEUR



« Depuis que le général Gallieni est arrivé à Tananarive, ça marche un peu mieux qu'avec Hippolyte!...  
« Toute personne arrêtée et simplement soupçonnée de fahavalisme, est jugée, puis condamnée à mort; la ville est investie, le pays est en état de siège et de guerre.... » (Extrait de la babillarde d'un truffard.)